

TECHNICIEN(NE) DE BUREAU D'ÉTUDES EN ÉLECTRICITÉ DES BÂTIMENTS

ESRP - Peyrieu / niveau 4 / 16 mois / 2200 heures

☎ 04 79 81 60 20

Thierry MEROT, Formateur :

merot.thierry@ladapt.net

Lydie CUISSET, coordinatrice pédagogique :

cuisset.lydie@ladapt.net

Conditions d'entrée

- ✓ Être bénéficiaire d'une décision de reclassement par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- ✓ Être salarié ou demandeur d'emploi et avoir un projet de formation professionnelle
- ✓ A réception de la notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), une phase d'accueil d'une semaine est proposée afin de présenter le dispositif et de préparer le parcours de formation.



Capacités souhaitées

- ✓ Esprit logique
- ✓ Faculté d'abstraction
- ✓ Sens des responsabilités
- ✓ Bonne autonomie
- ✓ Bonne vue dans l'espace
- ✓ Soin

Les fonctions d'un Technicien de Bureau d'Études en Électricité des Bâtiments

Au sein d'entreprises d'installations électriques ou de cabinets et bureaux d'études spécialisés, le technicien de bureau d'études en électricité des bâtiments est chargé de :

- Constituer le dossier d'installation électrique d'un bâtiment et en assurer la diffusion, établir les documents quantitatifs et de métrés du matériel de l'installation électrique d'un bâtiment
- Réaliser l'étude de l'installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation, l'étude de l'installation électrique courants forts d'un local tertiaire et l'étude de principe des systèmes incendie, des réseaux courants faibles et des automatismes d'un bâtiment
- Intégrer les objets électriques dans la maquette numérique 3D d'un bâtiment et Générer les livrables d'étude d'une installation électrique dans une démarche BIM

Des déplacements occasionnels dans des ateliers ou sur les sites et chantiers de construction sont parfois demandés pour assister à des réunions ou effectuer des relevés.

Le déroulement de la formation

- Entrées et sorties permanentes
- Parcours individualisés
- Formation éventuellement précédée d'une préparatoire
- Stage en entreprise de 6 semaines, qui peut être prolongé par un système en alternance
- Possibilité de Formation Ouverte et à Distance (FOAD)

La validation

Titre professionnel de niveau 4 « Technicien de Bureau d'Études en Électricité des Bâtiments » délivré par le Ministère chargé de l'Emploi

Le contenu de la formation

La formation s'organise en trois parties, conformément au REAC (Référentiel Emploi Activités Compétences) du métier :

- Réaliser en DAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments
- Réaliser en CAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments
- Modéliser en BIM les installations électriques dans la maquette numérique de bâtiments

Les moyens pédagogiques

- Salles de formation : 200 m²
- Tableau interactif
- 1 poste CAO/DAO par stagiaire, équipé d'une unité centrale, d'écrans 19 et 24 pouces et de logiciels professionnels (Autocad, Caneco, Revit et DIALux...) et relié en réseau avec partage des différents périphériques de sorties Imprimantes A4, A3, Laser couleur et traceur A0
- Accès Internet sur tous les postes

